

Engagement de confidentialité « Projet MAT-INNO »

Dans le cadre du « Projet MAT-INNO », une réunion d'avancement est proposée le Mardi 2 février 2016 à l'Université du Maine. Chaque participant s'engage à protéger les **Informations Confidentielles** dont la communication serait nécessaire.

Ainsi qu'il est stipulé dans l'accord de consortium signé entre les partenaires du Projet à l'article 7.1.3., il est rappelé que les **Informations Confidentielles** :

- sont gardées strictement confidentielles et sont traitées avec le même degré de protection que chaque Partie au consortium accorde à ses propres Informations Confidentielles ;
- ne sont communiquées qu'aux seuls membres de son personnel ou sous-traitants ayant à les connaître et ne sont utilisées que pour les finalités définies dans l'Accord.

Informations Confidentielles : cette expression désigne les informations de toute nature, échangées par tous moyens lors de chaque réunion relative au Projet « MAT-INNO ».

Chaque participant, signataire ou non de l'accord de consortium cité ci-dessus, s'engage à ce que les informations échangées lors de la réunion du 2 février 2016 :

- soient gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de protection qu'il accorde à ses propres **Informations confidentielles** ;
- ne soient communiquées qu'aux seuls membres ayant à les connaître et ne soient utilisées que dans l'intérêt du « Projet MAT-INNO », sans limitation de durée.

Toute autre communication ou utilisation des **Informations Confidentielles** implique le consentement préalable et écrit du participant qui les a communiquées ou l'organisation dont il relève.

Chaque **participant** peut communiquer les **Informations Confidentielles** dont il peut apporter la preuve :

- qu'elles étaient disponibles publiquement préalablement à leur communication ou postérieurement à celle-ci, mais en l'absence de toute faute qui lui soit imputable ;
- qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite ;
- qu'elles étaient déjà en sa possession avant le « Projet MAT-INNO » ;
- qu'elles ont été développées de manière indépendante et de bonne foi par des membres de son environnement n'ayant pas eu accès à ces **Informations Confidentielles**.

Aucune disposition de cet **Engagement** n'implique:

- une obligation pour les **participants** de se lier contractuellement dans l'avenir ;
- une renonciation, pour le **participant** qui les communique, à la protection d'**Informations Confidentielles** par un brevet ou par tout autre droit de propriété intellectuelle ;
- une cession, par la **Partie** qui communique les **Informations Confidentielles**, d'un quelconque droit sur ces informations au profit d'un autre **participant**. Le droit de propriété des **Informations Confidentielles** appartient en tout état de cause au **participant** dont elles émanent (sous réserve des droits des tiers).

Organisme, Nom, Prénom, date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Clair Cholet
Région de Pays de la Loire

lu et approuvé, 3 février 2016

